ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

REQUALIFICATION DE LA PROMENADE DU FRONT DE MER DES ISSAMBRES

LOCALISATION DU PROJET

À l'extrême sud de la commune de *Roquebrune-sur-Argens* dans le quartier des *Issambres*, le projet est centré sur la *D559*, entre la Garonnette à l'ouest et le parc des Issambres à l'est.

CONTEXTE

Dans le cadre de la **requalification globale** de son littoral, Estérel Côte d'Azur Agglomération poursuit son engagement en proposant **l'aménagement du bord de mer** de la commune de Roquebrune-sur-Argens sur **1,5 kilomètres**.

En entrée d'agglomération, à l'ouest de la commune, le projet vise à **requalifier** et **mettre en valeur** la promenade du front de mer des Issambres, en élargissant et végétalisant les trottoirs et terrasses.

LA CONCERTATION PUBLIQUE

Compte-tenu des enjeux liés à l'aménagement de la **promenade du bord de mer**, la communauté d'agglomération **Estérel Côte d'Azur** et la ville de **Roquebrune-sur-Argens** ont décidé d'organiser une concertation publique. L'objectif de cette concertation est de **présenter les enjeux** et les grandes orientations d'aménagement et de permettre à chacun de **donner son avis** et de faire part de ses éventuelles suggestions.

Les modalités de la concertation sont :

- une exposition de panneaux présentant le projet, accompagné d'un registre permettant de donner son avis.
- une réunion publique de présentation du projet.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2025

Mise en place de la concertation auprès du public

2026

Procédures réglementaires et études techniques

2027

Début des travaux

Estérel côte d'azur AGGLOMÉRATION

Les Issambres - Le Village - La Bouverie ROQUEBRUNE SUR ARGENS

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

REQUALIFICATION DE LA PROMENADE DU FRONT DE MER DES ISSAMBRES

OBJECTIFS DU PROJET

Alignés sur le label **Territoire Durable**, obtenu par la ville en 2021 en récompense de ses efforts en matière de développement durable, avec en points forts la **Charte Sanctuaire Pelagos**, la **Charte Zéro déchets plastiques** pour les plages et la ville et le **Label Pavillon Bleu**, les grands objectifs du projet sont les suivants :

VÉGÉTALISER

- Plantation d'essences méditerranéennes.
- Préservation du capital végétal existant.
- Lutte contre le phénomène des ilots de chaleur et amélioration de la biodiversité.

REPENSER L'ESPACE PIÉTON

- Création de liaisons et cheminements piétons entre le bord de mer et les zones avoisinantes.
- Adaptation de l'espace aux personnes à mobilité réduite.

FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE

- Création d'une piste cyclable.
- Intégration des modes de mobilité doux à la future promenade du bord de mer.

INTÉGRER DU STATIONNEMENT RAISONNÉ

- Restructuration du stationnement et valorisation du panorama.
- Redistribution des surfaces et création de stationnement pour les cycles.

METTRE EN VALEUR

- Les plages parties prenantes du projet.
- Le patrimoine paysager.
- Les activités touristiques et commerciales.

AMÉLIORER

- La lisibilité et la fluidité de la circulation.
- La sécurité des usagers tout mode de déplacement.
- Les réseaux existants : réfection pour limiter la pollution marine.

LES ENJEUX

Une diversité de fonctions de l'espace à prendre en compte.

Présentant les ***caractéristiques paysagères*** typiques du littoral entre ***Saint-Aygulf et Sainte-Maxime***, le site du projet est fortement marqué par une ***alternance des fonctionnalités*** de l'espace. Les opérations d'aménagements prendront donc en compte la ***diversité*** du bâti et du patrimoine paysager : *habitat individuel, collectif, parcs publics et zones de boisement naturel, commerces, stationnement, promenades, complexes hôteliers, bases nautiques...*

La mise en valeur au cœur du projet

Les différentes actions de requalification de la promenade du bord de mer s'inscrivent dans une ***stratégie globale*** d'aménagement du littoral et amèneront ainsi des propositions vouées à ***mettre en valeur*** les atouts du site. Une ***offre touristique de qualité*** et un ***patrimoine paysager remarquable*** sont en effet à souligner, renforcer et intégrer dans la solution d'aménagement proposée. Les points forts de la zone tels que le secteur de ***San Peire***, la ***plage des Peiras*** ou encore la ***pointe de l'Arpillon*** et l'attractivité touristique et économique y étant implantée seront donc des ***enjeux clés*** du projet.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

REQUALIFICATION DE LA PROMENADE DU FRONT DE MER DES ISSAMBRES

PREMIÈRE SÉQUENCE :
DE LA LIMITE COMMUNALE AU PORT

La largeur de la bande roulante est conservée mais 7 mètres de large sont rendus aux piétons et aux vélos, pour donner toute son ampleur à la promenade du front de mer .
Derrière le port, "la façade oubliée" est mise en valeur par cette large promenade piétonne avec la piste cyclable, le passage du stationnement passe de l'autre côté de la route avec des plantations en alignements ainsi que de la végétation au sol.

DEUXIÈME SÉQUENCE :
DES PEIRAS À LA PLACE SAN PEIRE

La continuité d'une large promenade piétonne de bord de mer se poursuit et elle est fortement accentué plage des Peiras, avec 15 mètres de large de disponible pour créer la promenade piétonne avec de larges espaces boisés de la même typologie que le parc public.
La piste cyclable quant à elle passera à l'intérieur du parc public donnant ainsi de la diversité au trajet.
De nouveaux parkings pourront être créés sur les délaissés situés à l'ouest du parc.

TROISIÈME SÉQUENCE :
DE LA PLACE SAN PEIRE AUX ACTINIES

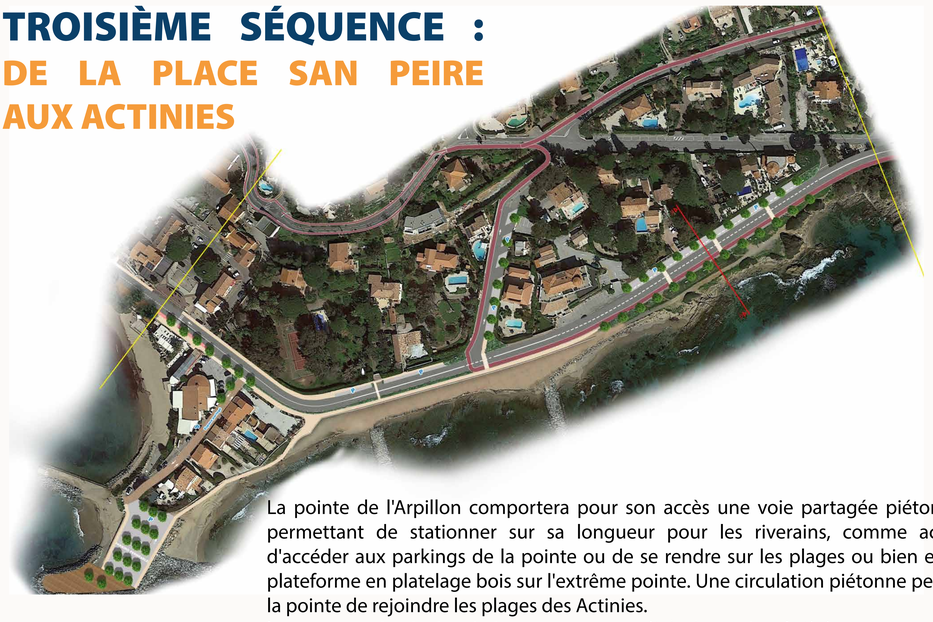

La pointe de l'Arpillon comportera pour son accès une voie partagée piétons/véhicules permettant de stationner sur sa longueur pour les riverains, comme actuellement, d'accéder aux parkings de la pointe ou de se rendre sur les plages ou bien encore sur la plateforme en platelage bois sur l'extrême pointe. Une circulation piétonne permet depuis la pointe de rejoindre les plages des Actinies.
La promenade du bord de mer se poursuit le long des Actinies avec passage à une promenade naturelle qui se poursuit ensuite dans le bois des Issambres.
En bord de la RD 559, jusqu'au bois des Issambres les parkings, ombragés, sont en épis côté colline. Côté mer, les parkings en long font place à la piste cyclable et à une plantation d'arbres d'alignement.

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

REQUALIFICATION DE LA PROMENADE DU FRONT DE MER DES ISSAMBRES

LES PRINCIPES DE L'AMENAGEMENT

Les **grands principes de l'aménagement** sont ceux du schéma ci-dessous. Ils pourront être adaptés avec les résultat de la concertation, les enjeux environnementaux du site et les objectifs de fonctionnalité du projet.

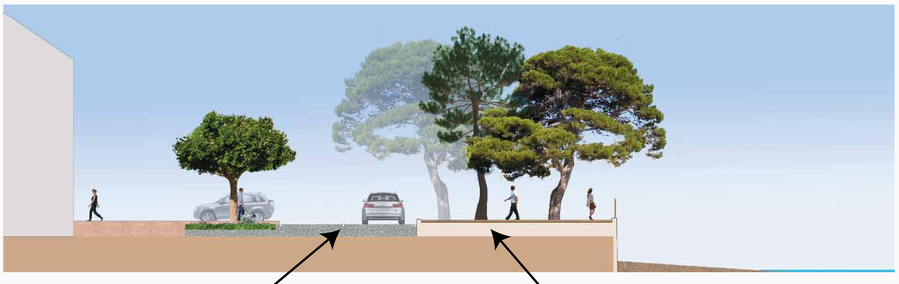

Une voirie dimensionnée pour atténuer la vitesse

Des espaces sécurisés pour les piétons

SIMULATION DU PROJET

Traversée des Peiras

Traversée de San Peire